LES CRIMES DES JACOBINS, DÉNONCÉS.

LA plume se refuse à tracer les intrigues, les sourdes menées & les criminels projets d'une Société qui s'est dite, pour éblouir le Peuple, les vrais Amis de la Constitution; que cependant les honnêtes gens qui s'y étoient affiliés, appellent, avec raison, le Club des Régicides; mais il est du devoir de tous les Patriotes de démasquer leur conduite, & d'arracher le voile que leurs forfaits ont déjà fait tomber à moitié. Ces monstres viennent de répandre dans tout Paris & dans les Provinces, un Libelle infâme, tissu d'absurdités, d'attro-

cité & de mensonges, qu'ils ont intitulé : LES CRIMES DES ROIS. On y voit des cruautés & des barbaries que des lions & des tigres affamés ne commettroient pas. Ils le font distribuer dans les Fauxbourgs à bas prix ; ils le répandent dans les Atteliers de charité & dans les Marchés ; ils ont institué même des Lecteurs qui en font la lecture dans les Carrefours & les Places publiques. C'est sous les yeux de l'Assemblée-Nationale, qui a reconnu le Roi pour le Chef de la Nation ; c'est sous les yeux de la Municipalité, que l'on commet ainsi des crimes de Lèze - Nation & de Lèze - Majesté.

Aussi voilà, Citoyens, les fruits de leurs forfaits. Maintenant chaque jour voit éclore de nouvelles séditions & de nouveaux troubles. Le Peuple égaré & salarié vient assiéger l'asyle du Roi ; & sans l'activité du Général & des bons Patriotes qui chérissent leur Roi, des mains parricides, conduites par les écrits incendiaires des MARAT, des PRUDHOMME,

des GORSAS, des CAMILLE DESMOULINS, vils Écrivains faméliques, & tous principaux Membres de ce Club, autrefois ſtipendiés par la Police, pour écrire au gré des Miniſtres en place, vous auroient déjà privés du meilleur des Rois.

Liſez dans le NUMÉRO 84 de ce ſcélérat Prudhomme, à l'article des brigands. Sa première phraſe commence ainſi : « Tous les » brigands ne ſont pas ſur les grandes routes; » il en eſt de privilégiés & d'inviolables, » qui ſont les Rois qui profeſſent habituelle- » ment tous les crimes. »

Ne reconnoît-on pas à cet écrit incendiaire, l'Auteur du Libelle infâme, intitulé : LES CRIMES DES ROIS, qui eſt marqué du ſceau de la criminelle Aſſemblée des Jacobins, dont il eſt un des Membres ?

Quand un de leurs projets échoiroit d'un côté, un autre lui ſuccède à l'inſtant, ou, pour mieux dire, ils les diſtribuent & marquent les endroits & l'heure de l'attaque, afin que

toute la force portée d'un côté, ne puiſſe donner du ſecours à l'autre. Ce que j'avance eſt connu de tout le monde.

Ces jours derniers, quinze ou dix-huit cens Ouvriers ſont tirés de leurs Atteliers, & ſe ſont portés à Vincennes pour démolir la Fortereſſe, & le même jour le Château des Tuileries fut encore aſſiégé. Les Jacobites ont répandu auſſi-tôt, pour donner le change, dans Paris & dans les Provinces, que c'étoient des Gardes-du-Corps; comme ſi ces braves Guerriers, qui ont donné tant de preuves de leur amour pour le Roi, viendroient chez lui avec des piſtolets & des poignards.

De ſemblables calomnies ne ſont-elles pas inventées pour faire recommencer le meurtre des nuits des 5 & 6 Octobre?

Le brave la Fayette contre qui ils conſpirent auſſi, parce qu'il n'a point voulu s'affilier avec eux, & qu'il pouvoit ſi bien ſervir leurs projets criminels, ayant la force en main, connoît trop leurs intentions républicaines,

pour ne pas parer les coups qu'ils veulent porter au Trône dont il eſt le Défenſeur.

Pluſieurs de cette vile populace, inſtrument aveugle des Jacobins, arrêtés & conſtitués priſonniers, viennent de déclarer dans leurs Interrogatoires, qu'ils recevoient depuis long-temps de l'argent d'une Société connue ſous le nom des Amis de la Conſtitution. C'eſt ſous ce nom qu'ils ne ceſſent d'égarer le Peuple qui demandoit à grands cris la tête du Général, quand il ſe préſenta avec ſa Troupe pour diſperſer ces brigands.

Citoyens, ouvrez les yeux ſur tant de forfaits. Demandez dans vos Aſſemblées la diſſolution & l'anéantiſſement d'une Société ſi dangereuſe. Forcez la Municipalité d'ouvrir les yeux qu'elle ſe plaît à fermer ſur les crimes de l'Aſſemblée des Jacobins. Obligez-la d'armer la force pour exterminer cette troupe de Régicides. Vous en avez le droit, profitez-en ; un moment plus tard ils peuvent vous perdre. Ils veulent une République ; ils ſont

les ſeuls qui la déſirent, parce qu'ils eſpèrent en occuper les premières places ; & s'ils réuſſiſſoient, de libres que vous êtes, ils vous feroient rentrer dans un eſclavage plus dur que celui dont vous êtes à peine ſortis. Remarquez qu'il n'a pas exiſté de Révolution dans aucun pays du monde où il s'en eſt fait, que l'on n'ait vu des Sociétés ambitieuſes comme celles-là, qui n'ayent pris le maſque qui flattât davantage pour arriver à leur but. Ils ſont heureuſement démaſqués aux yeux des honnêtes gens, leurs coups feront moins dangereux. Cependant ne vous y fiez pas, on ne ſauroit calculer la profondeur de leurs crimes. C'eſt à vous, Citoyens, d'arrêter leurs complots, en les diſperſant & les livrant aux Loix qui doivent punir de mort des criminels de Lèze-Nation & de Lèze-Majeſté.

Qui de vous n'aimeroit pas cent fois mieux retourner ſous l'ancien Régime, que de voir la France gouvernée par de ſemblables hommes ? C'eſt pourtant cette Société qui a à ſa tête

quelques Membres fanatiques de l'Aſſemblée-Nationale, qui dictent les Décrets & les Loix qui devoient vous rendre ſi heureux.

Connoiſſez-les ces hommes pervers, corrompus & ambitieux ; ce ſont les BARNAVE, VOIDEL, LAMETH, DANTON, FABRE D'ÉGLANTINE, MARAT, PRUDHOMME & autres ſcélérats dont les noms ſouillent la bouche de ceux qui les prononcent. La Municipalité n'a pas eu beſoin de mettre en activité tous ſes Comités des Recherches pour découvrir les auteurs de tous les troubles & de toutes les ſéditions ; ils ont profeſſé & ils profeſſent encore publiquement leur morale impure, & elle les laiſſe continuer. Choſe inouie, elle favoriſe leurs intentions, au point d'armer la force publique, pour empêcher l'exercice public d'un Club Monarchique, compoſé de gens dont la réputation eſt au-deſſus de tous éloges, qui aiment le Roi, & qui avoient autant de droit qu'eux pour former une Société. Que peut-on penſer de pareils Officiers, qui

doivent maintenir le bon ordre, renverser toute Société dont les vues ambitieuses ne tendent qu'à semer la discorde & l'anarchie, quand on les voit regarder, d'un œil tranquille, tous les troubles & les séditions qui agitent chaque jour la Capitale, & qui ne font point punir les coupables que la voix publique leur désigne ? Une pareille conduite n'est-elle pas faite pour vous porter à croire que les hommes que vous avez choisis pour l'administration de la Police, ont les mêmes intentions que cette infernale Assemblée des Jacobins ? Si la Municipalité ne cherche pas à détruire les conséquences que l'on tire de sa conduite scandaleuse, en livrant les coupables dénoncés au glaive de la Justice, elle deviendra l'objet des mépris publics, & peut-être la victime du Peuple, qu'elle n'aura pas défendu des attentats contre ses droits.